



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTCHABOUD

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-deux mai, à 18h30
Le conseil Municipal de Montchaboud dûment convoqué le 16/05/2024
S'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur SOTO Guy, Maire.

Nombres de conseillers en exercice : 9

Présents : 6

Votants : 6

Pour : 6

Contre :

Abstention :

Secrétaire de séance : C. VEROLLET

Présents : C. VEROLLET, G. SOTO, F. GAGNAIRE, R. CHABERT, J.F. ARMAND, A.
TELMON

Excusés : L. RAES, M. ORTIZ, V. FELTRIN

N° 12-2024

Objet : Nomination délégués titulaire et suppléant du SICCE (Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance)

Monsieur Le Maire rappelle que la commune de Montchaboud est membre du Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfance - S.I.C.C.E - et adhère à deux compétences :

- compétence RPE (Relais Petite Enfance)
- compétence CTG (Convention Territoriale Globale)

Suite à la démission de Mme MATHIEU Chantal en date du 13 mars 2024 et afin de représenter la commune au comité syndical du SICCE, il est nécessaire de nommer un nouvel élu titulaire ainsi qu'un élu suppléant.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, désigne en tant que représentant du SICCE :

- Titulaire : Claudine VEROLLET
- Suppléant : Guy SOTO

Le Maire,

« certifie le caractère exécutoire de l'acte
compte tenu de son envoi en Préfecture
le 23/05/2024 et de sa notification le 23/05/2024 »